



Municipalité régionale de comté des Sources

309, rue Chassé, Val-des-Sources (Québec) J1T 2B4
T. : 819-879-6661
mrc.info@mrcdessources.com

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné M. Frédéric Marcotte, directeur général et greffier-trésorier de la MRC des Sources, que le ***Règlement numéro 299-2026 modifiant le règlement 288-2025 Règles de régie interne des séances du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) des Sources*** est entré en vigueur, le dix-huitième jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-six (18 juin 2026).

Toute personne désirant prendre connaissance de ce règlement pourra le faire en s'adressant au bureau de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Sources ou sur son site Web <https://mrcdessources.com/> ou au bureau municipal de chacune des sept municipalités du territoire de la municipalité régionale de comté, et ce, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ à Val-des-Sources, ce dix-huitième jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-six (18 juin 2026).

Frédéric Marcotte
Directeur général et greffier-trésorier